



# RUISSEAU DE TANCOIN A QUARRE-LES-TOMBES (Identifiant national : 260030352)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 16005056)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : S.H.N.A. (BELLENFANT S. & REVEILLON A.), - 260030352, RUISSEAU DE TANCOIN A QUARRE-LES-TOMBES.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/260030352.pdf>

Région en charge de la zone : Bourgogne  
Rédacteur(s) :S.H.N.A. (BELLENFANT S. & REVEILLON A.)  
Centroïde calculé : 724640°-2263973°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 11/12/2014  
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [260014881](#) - FORETS, PRAIRIES, RIVIERES ET ETANGS DU MORVAN NORD (Id reg. : 16005000)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Yonne
- Département : Nièvre
- Commune : Quarré-les-Tombes (INSEE : 89318)
- Commune : Marigny-l'Église (INSEE : 58157)

### 1.2 Superficie

117,69 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 303

Maximale (mètre): 500

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [260014881](#) - FORETS, PRAIRIES, RIVIERES ET ETANGS DU MORVAN NORD (Type 2) (Id reg. : 16005000)

### 1.5 Commentaire général

A la limite entre le Bas-Morvan septentrional granitique et le Haut-Morvan, le site est constitué d'un vallon parcouru par le ruisseau de Tancoin. Prairies bocagères, ripisylves, boisements et quelques petits étangs se partagent l'espace.

Ce site est d'intérêt régional pour sa faune aquatique.

Le ruisseau de Tancoin, de bonne qualité, accueille des espèces aquatiques déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF avec notamment :

- les Écrevisses à pattes rouges (*Astacus astacus*) et à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), invertébrés dont l'habitat est protégé réglementairement, menacés par la destruction des cours d'eau,

- Chabot (*Cottus gobio*), poisson d'intérêt européen.

Ce patrimoine dépend étroitement :

- d'un élevage extensif, gage de la préservation des cours d'eau, prairies, sources et haies,

- d'une gestion forestière adaptée aux conditions stationnelles, respectueuse du cours d'eau et de la ripisylve, et privilégiant des peuplements forestiers feuillus,

- de la dynamique naturelle du cours d'eau ; il convient d'éviter les barrières physiques et l'enrochement des berges.

Il convient également de limiter au maximum la création de nouveaux plans d'eau, susceptibles de modifier la qualité physicochimique des eaux.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique
- Parc naturel régional

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

Le site est classé en Arrêté de Protection de Biotopes : "SITE A ECREVISSES DU RUISSEAU DE TANCOIN"

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Etang
- Colline
- Vallon

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Poissons</li> <li>- Autre Faune (préciser)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-épuration des eaux</li> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Soutien naturel d'étiage</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> </ul>

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

### 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre est délimité par le bassin versant rapproché du cours d'eau, habitat de poissons et d'écrevisses autochtones.

### 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

### 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

#### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Poissons	- Autre Faunes	
- Amphibiens			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Phanérogames			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

## 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

## 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.31 <i>Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)</i>				

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>				
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	38 <i>Prairies mésophiles</i>				
	24.1 <i>Lits des rivières</i>				

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18432	<i>Astacus astacus</i> (Linnaeus, 1758)	Écrevisse à pattes rouges (L'), Écrevisse à pieds rouges (L'), Écrevisse fluviatile (L'), Écrevisse de rivière (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GROUPE ECREVISSE BOURGUIGNON				2006
	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GROUPE ECREVISSE BOURGUIGNON				2000 - 2006
Poissons	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Chabot, Chabot commun	Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2005

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Crustacés	18432	<i>Astacus astacus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
Poissons	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)		
	GRUPE ECREVISSE BOURGUIGNON		
	PARIS L.		
	SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN		